



Tout a l'egout et fosse toutes eaux

Par **jpg1**, le **18/09/2010** à **07:07**

Bonjour, j'ai acheté une maison à rénover en Bretagne il y a environ 4 ans. Il n'y avait aucun système d'évacuation des eaux usées. La Codi (organisme qui s'occupe des tout à l'égout et autre) nous demande de nous mettre aux normes et de construire une fosse toutes eaux. On nous dit que le tout à l'égout ne viendra pas avant des années (20 ans ou plus). Nous nous exécutons et c'est une bonne chose pour l'environnement. Mais ça nous coûte 7500 euros et ça a été très compliqué et très long. Aujourd'hui, la Codi nous apprend qu'on va nous construire le tout à l'égout. En résumé, j'ai payé 7500 euros pour une fosse toutes eaux qui va me servir 3 ans et je vais devoir repayer 1200 euros pour me brancher au tout à l'égout. Attention, je ne suis pas contre le tout à l'égout, je le veux, mais je suis lésé par rapport aux voisins et devrais avoir droit à un accompagnement financier par la sous-préfecture d'équité. Qu'en pensez-vous, j'imagine ne pas être seul dans ce cas, y a-t-il déjà eu des actions menées, quels en ont été les résultats? Merci à bientôt!!!